



11/2021

Métrite contagieuse équine, MCE (*Contagious Equine Metritis* ; CEM)

Infection vénérienne bactérienne, contagieuse, se manifestant chez la jument par une vaginite, une cervicite et une endométrite. Chez l'étalon, l'infection est asymptomatique.

1 Espèces touchées

Équidés.

2 Agent infectieux

Taylorella equigenitalis est une bactérie coccoïde (5 à 6 µm de longueur) Gram-négatif, poussant relativement lentement sur des milieux nutritifs spécifiques (sang de cheval chocolaté) en atmosphère microaéroophile. Comme l'infection touche les muqueuses de l'appareil génital, le système immunitaire ne réagit que très faiblement. Chez les porteurs, il peut ne pas y avoir d'anticorps contre l'agent infectieux.

3 Clinique/Pathologie

Une augmentation du nombre des retours en chaleur est souvent le premier signe de l'infection. Quelques jours après la saillie, les juments infectées peuvent présenter un écoulement vaginal fluide et purulent, signe d'une endométrite/cervicite/vaginite. Les infections aiguës dues à la MCE chez la jument peuvent guérir sans thérapie en l'espace de trois à quatre semaines. Ces juments restent cependant porteuses de l'agent pathogène. Il n'y a pas de manifestation clinique de la maladie chez l'étalon.

4 Répartition géographique

La MCE est connue depuis 1977. Des cas ont été enregistrés aux USA, en Australie, au Japon, en Irlande, en France, en Angleterre et dans d'autres pays européens. En Suisse, la MCE est apparue pour la première fois en 1986, chez une jument qui avait été saillie à l'étranger. Des cas sporadiques ont été constatés ces dernières années.

5 Épidémiologie

Maladie sexuellement transmissible, la MCE est transmise principalement lors de la saillie. Les autres possibilités de transmission sont l'insémination artificielle et les manipulations non hygiéniques effectuées par les soigneurs ou le vétérinaire. Les étalons infectés peuvent propager la MCE.

6 Diagnostic

Suspicion en cas d'écoulement vaginal et/ou de retours en chaleur fréquents. La mise en évidence de l'agent pathogène par culture en laboratoire est la méthode de choix pour le commerce international. Les PCR directes peuvent être réalisées à des fins nationales. Les kits PCR sont autorisés.

7 Définition du cas

Mise en évidence bactériologique de *Taylorella equigenitalis* dans les échantillons prélevés.

8 Diagnostics différentiels

Autres infections sexuellement transmissibles : exanthème coïtal (herpèsvirus équin 3), dourine (*Trypanosoma equiperdum*) ; *S. Abortusequi*, *T. asinigenitalis* (âne) ; autres endométrites bactériennes.

9 Prophylaxie immunitaire

Non autorisée en Suisse. Il n'existe pas de vaccin.

10 Prélèvements

Prélever des écouvillons individuels (milieu de transport contenant du charbon). Prélèvements chez la jument : 1 écouvillon du clitoris (sinus clitoridiens + fosse clitoridienne) et 2 écouvillons de l'utérus, chez les juments portantes, seulement 2 écouvillons du clitoris. Chez l'étalon : écouvillons du prépuce (fourreau), de la fosse du gland et de l'urètre. Le liquide pré-éjaculatoire et la semence réfrigérée, congelée ou fraîche des étalons reproducteurs doivent être soumis deux fois par an et à intervalles de 7 jours à un examen bactériologique (art. 242 OFE ; [directives techniques](#)). Les échantillons doivent parvenir au laboratoire dans les [48 heures](#) suivant le prélèvement.

11 Bases légales

Épizootie à combattre, art. 4 et art. 240 à 244 OFE

Contrôle des viandes : évaluation selon les critères généraux (annexe 7 OHyAb).